

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 691.386

Dispositif pour le remontage automatique des jouets mécaniques.

M. RENÉ TRUBERT résidant en France (Pas-de-Calais).

Demandé le 13 février 1930, à 15<sup>h</sup> 35<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 8 juillet 1930. — Publié le 21 octobre 1930.

La présente invention a pour objet un dispositif destiné à remonter le mécanisme à ressort d'un jouet sans utiliser la clef, manivelle ou autre dispositif employé jusqu'ici. Jusqu'à présent et dans la plupart des cas lorsque le fonctionnement d'un jouet s'arrêtait, le ressort était détendu, on était obligé de le prendre dans les mains pour remonter le mécanisme. Le dispositif dont la présente invention est l'objet obvie à cet inconvénient en permettant de remonter le jouet sans y toucher, après quoi il peut continuer son mouvement. Il est clair que ce dispositif donnera un cachet particulier au jouet qui se rapprochera particulièrement du réel.

La principale particularité de l'invention consiste à prévoir un moyen approprié telle qu'une courroie profilée qui reçoit le jouet et tandis qu'il est immobilisé fait tourner son mécanisme en sens inverse de celui de son fonctionnement normal.

D'ailleurs les particularités de l'invention vont ressortir de la description suivante qui, en se référant aux dessins schématiques annexés va montrer un mode de réalisation de l'invention appliqué à une locomotive-jouet.

La figure 1 est une vue schématique en élévation coupe d'un mode de réalisation de l'invention appliqué au remontage d'une locomotive jouet, tandis que la figure 2 en

est une vue en plan, la locomotive enlevée.

La figure 3 est une coupe de la figure 2 suivant A-B.

Sur les tambours 1 et 2 est tendue une courroie 3 en caoutchouc par exemple, reproduisant le profil de la voie suivie par le véhicule dans l'exemple cité le profil de la courroie est montré figure 3. Pour maintenir la courroie bien en place entre les tambours on dispose des rouleaux 4 et 5 en nombre convenable. Le jouet dont le ressort est presque détendu en roulant sur la voie 6 arrive sur la courroie 3. Cette dernière peut être légèrement en pente ou présentant un écartement de voie légèrement inférieur à l'écartement normal de manière à freiner un peu la marche de la locomotive qui s'arrête complètement en touchant le butoir 7.

Pour remonter alors le mécanisme du jouet il suffirait de faire tourner les roues de ce dernier dans le sens des flèches *y*, c'est-à-dire dans le sens inverse de celui de la marche et ce résultat est obtenu conformément à l'invention en déplaçant la courroie 3 dans le sens des flèches *z* déplacement réalisé par la rotation d'un ou des tambours 1 et 2. Cette dernière rotation peut être obtenue par une commande manuelle ou mieux par un moteur électrique ou analogue.

Le mécanisme du jouet étant remonté, en

Prix du fascicule : 5 francs.

effaçant le butoir 7 on permet au jouet de continuer son mouvement.

Dans l'exemple représenté, le butoir 7 tourne autour de l'axe 9 et est maintenu par un ressort 10 s'engageant dans le cran 11. On peut donc effacer le butoir au moyen du levier 13 agissant à distance par le flexible 12. Suivant l'invention en réglant convenablement le ressort 10 (ou le contrepoids le remplaçant) la locomotive peut effacer automatiquement le butoir lorsque le ressort est remonté car il se produit alors une force supplémentaire due au fait que les roues ne pouvant plus tourner dans le sens des flèches y, la locomotive est poussée avec force vers le butoir par la courroie 3.

Le butoir 7 en s'effaçant peut suivant l'invention actionner directement ou indirectement un contact électrique qui coupe le

circuit du moteur qui actionne le ou les 20 tambours 1 et 2.

On a décrit les moyens que l'on a trouvés les mieux appropriés pour la mise à exécution de l'invention, mais on se réserve d'y apporter des modifications sans sortir des 25 limites de l'invention.

#### RÉSUMÉ.

L'invention consiste en un dispositif permettant de remonter un jouet sans y toucher en faisant tourner son mécanisme en sens 30 inverse de celui de son fonctionnement normal.

RENÉ TRUBERT.

Par procuration :

Jean SCHOOTSMANS.

Fig. 1

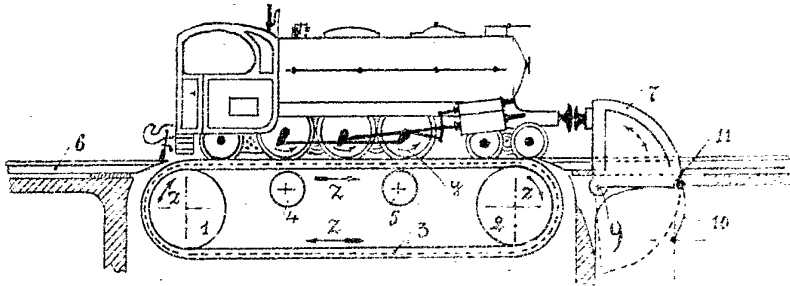


Fig. 2

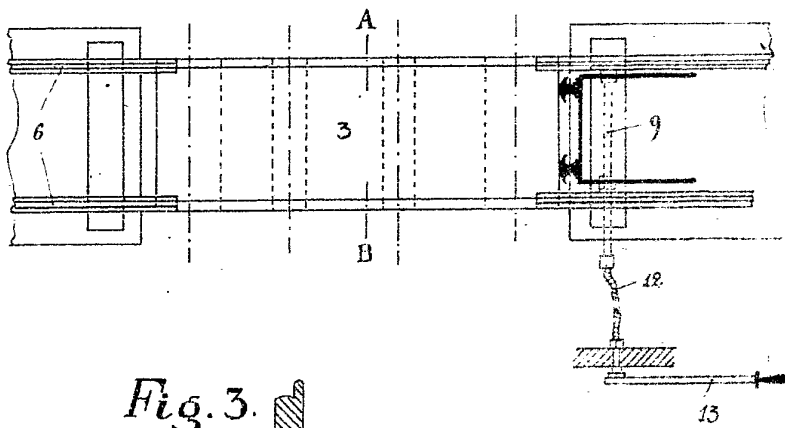


Fig. 3.

